



## ENQUETE PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITES CLASSEES EN VERTU DU  
DECRET DU 11 MARS 1999 RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

**Concerne :** La demande de permis unique de classe 1 de IDEA SCRL, rue de Nimy n°53 à 7000 MONS, pour construire et exploiter une éolienne d'une puissance comprise entre 3,6 et 4,8 MW et ses auxiliaires (aire de montage, accès, câbles électriques souterrains, cabine électrique et noues de gestion des eaux) avec modification sensible du relief du sol et travaux de déboisement – complément d'étude d'incidences sur l'environnement dans le cadre de la procédure de recours initié le 19 juin 2024.

Projet de catégorie B (projet avec une étude d'incidences sur l'environnement).

**Localisation :** Parc éolien de Seneffe-Syngenta – ZAE, rue de Tyberchamps bte 37 à 7180 SENEFFE (ZI Seneffe-  
Manage)

**Autorité compétente :** Le Fonctionnaire technique et le Fonctionnaire délégué

Date d'affichage de l'avis	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
Le 4 novembre 2024	Le 12 novembre 2024	Administration communale de Pont-à-Celles Service Cadre de vie place communale, 22 6230 Pont-à-Celles Le 12 décembre 2024 à 10 heures	Collège communal Place communale, 22 6230 Pont-à-Celles <a href="mailto:environnement@pontacelles.be">environnement@pontacelles.be</a>

Le Collège communal,

porte à la connaissance de la population qu'une enquête publique est ouverte, relative à la demande susmentionnée. Celle-ci est également organisée sur le territoire des communes d'Ecaussinnes, Seneffe, Chapelle-lez-Herlaimont, Le Roeulx, Morlanwelz, Courcelles, Manage et La Louvière. Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête, chaque jour ouvrable pendant les heures de service soit du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et les lundis, mercredis et vendredis de 13h30 à 16h00 ou sur rendez-vous pris au plus tard 24h à l'avance auprès du service Cadre de vie (Environnement) au 071/84.90.63/62 ou via [environnement@pontacelles.be](mailto:environnement@pontacelles.be).

Tout intéressé peut formuler ses observations écrites ou orales dans le délai mentionné ci-dessus, jusqu'à la clôture de l'enquête. Sous peine de nullité, les observations écrites sont datées et signées ; les envois par courrier électronique sont clairement identifiés et datés.

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès :

- du demandeur : IDEA SCRL : Benoit LEFEBVRE : 065/375.869 ou [benoit.lefebvre@idea.be](mailto:benoit.lefebvre@idea.be) ;
- du bureau d'études CSD Ingénieurs Conseils SA : 081/43.40.76 ou [namur@csgivingieurs.be](mailto:namur@csgivingieurs.be) ;
- du Service Public de Wallonie – Département des Permis et Autorisations - Recours : 081/33.61.34 ou [melanie.opdebeek@spw.wallonie.be](mailto:melanie.opdebeek@spw.wallonie.be) ;
- du service Cadre de vie (Environnement) : 071/84.90.63/62 ou [environnement@pontacelles.be](mailto:environnement@pontacelles.be).

A Pont-à-Celles, le 29 octobre 2024.

Le Directeur général

G. CUSTERS



La Bourgmestre f.f.

I. KAIRET-COLIGNON